

De : [Julie Boucher](#)
À : [REDACTED]
Cc : [Boîte accès, mce](#)
Objet : N/Réf. : 2526-040 - Votre demande d'accès à l'information
Date : 21 juillet 2025 15:57:39
Pièces jointes : [040-document.pdf](#)
[AVIS DE RECOURS.pdf](#)

Objet : Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1)

N/Réf. : 2526-040

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 1^{er} juillet 2025, reçue à nos bureaux le 2 juillet 2025, dont le but est d'obtenir copie de divers documents en lien avec les réalisations en matière de sensibilisation aux enjeux de la diversité sexuelle et de genre, et ce, du 1^{er} juillet 2024 au 1^{er} juillet 2025.

Vous trouverez joint un document présentant les renseignements visés par votre demande.

Vous trouverez ci-joint copie de l'avis relatif au recours prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Julie Boucher

Responsable de l'accès à l'information
Ministère du Conseil exécutif
835, boulevard René-Lévesque Est, 2^e étage
Québec (Québec) G1A 1B4
Téléphone : 418 643-7355
mce.accesmce@mce.gouv.qc.ca

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez svp le détruire et en informer l'expéditeur.

Ministère du Conseil exécutif - Réalisations en matière de sensibilisation aux enjeux de la diversité culturelle et de genre

Années	Catégories de réalisations	Sujets
2024	<i>Formations en ligne en continue</i>	• 10 mythes sur la diversité et l'inclusion au travail • Adopter une approche inclusive • Découvrir la diversité et l'inclusion • Recruter en pensant à la diversité • Regard éthique sur les enjeux de diversité et d'inclusion
	<i>Formations ou conférences ponctuelles</i>	• Favoriser un milieu de travail inclusif et accroître l'équité, la diversité et l'inclusion • L'équité, la diversité et l'inclusion dans vos organisations • Les principes d'équité, de diversité et d'inclusion : Au-delà des mythes et des pièges
2025	<i>Formations en ligne en continue</i>	• Découvrir la diversité et l'inclusion • Adopter une approche inclusive • Diversité, équité et inclusion : Mieux comprendre pour mieux agir
	<i>Formations ou conférences ponctuelles</i>	• Inclusion et diversité : construire une collaboration harmonieuse et inspirante, • Les principes d'équité, de diversité et d'inclusion : Au-delà des mythes et des pièges • Parcours inclusion - Équité, diversité, inclusion: Comprendre pour mieux agir
	<i>Communications internes</i>	• Nouvelles intranet. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et Journée internationale des droits des femmes

Publications du ministère

LinkedIn MCE : <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7329502213507026944/>

LinkedIn MCE : <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7304150159091720193/>

LinkedIn SRPNI : <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7325119600549912576/>

En date du 9 juillet 2025

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	525, boul. René-Levesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 -528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	500, boul. René Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 -528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) Motifs :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).